

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	43 (1970)
Heft:	6
Artikel:	Les vignobles de Malans menacés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-126894

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les vignobles de Malans menacés

La contrée de la «Buendner Herrschaft» (Malans, Jenins, Maienfeld) avec ses villages tous plus pittoresques les uns que les autres, situés au cœur de vignobles, compte parmi les plus belles régions de notre pays. Ces villages firent opposition à un projet d'aérodrome cantonal, lorsqu'il en fut question afin de ne pas être submergés par le développement. On pourrait conclure en bonne logique qu'ils étaient intéressés au maintien de ces magnifiques vignobles dont on tire un vin excellent. La commune de Maienfeld a fait de bien mauvaises expériences en poursuivant ce but. Entre-temps, cependant, le Tribunal fédéral a reconnu aux communes le droit de refuser le raccordement à l'eau et à l'énergie à une construction située en dehors de la zone des constructions.

Le 22 avril 1969 l'assemblée primaire de Malans devait modifier le règlement sur l'approvisionnement en eau. Un jeune agriculteur proposa à cette occasion de ne fournir d'eau en dehors de la zone des constructions que pour des buts agricoles. Le maire s'opposa à cette proposition, de même qu'un professeur en agronomie qui jugeait trop dure une telle solution puisqu'elle rendait impossible toute construction à but non agricole en dehors de la zone des constructions. En rejetant à une forte majorité la proposition du jeune agriculteur, l'on donnait du même coup le feu vert à l'éparpillement des constructions. La contrée de Malans, sertie dans les vignobles, se dégradera tôt ou tard. Et le vin ?

AS PAN.

communes – les petites autant que les grandes – peuvent encore accomplir leurs tâches d'une manière correcte. On aboutirait sans doute à des conclusions étonnantes. Il est possible qu'on en arrive à défendre l'opinion selon laquelle une commune en dessous d'une certaine grandeur ne peut, en général, plus remplir les conditions pour répondre aux exigences du temps. Peut-être devrait-on créer dans les cantons des offices conseils pour les communes ou accorder aux organisations d'assistance indépendantes de l'Etat des moyens suffisants pour leur permettre d'aider les communes dans la réalisation de leurs tâches. De toute façon il faudra enfin veiller à ce que les conseillers communaux ne soient pas toujours et automatiquement les boucs émissaires.

AS PAN.

L'EAU C'EST NOTRE ÉLÉMENT



PISCINES
ADOUCISSEURS
TRAITEMENT
DES EAUX
INDUSTRIELLES
ET MENAGERES

5, rte de Chêne 1207 Genève Tél. 022 35 23 27

R. BORGNANA S.A.

Papiers peints

Lausanne

Tél. 23 24 45

Beau-Séjour 1 (Annexe B.C.V.)

Fabrique de volets à rouleau Fribourg S.A.

1711 Treyvaux

Téléphone (037) 33 14 97

Volets à rouleau
Exécutions: bois,
plastique, aluminium



Stores à lamelles
Exécutions: montage
à l'intérieur et
à l'extérieur
Montage entre
les verres

Succursale de Lausanne

Collonges 19 - Téléphone (021) 25 66 07



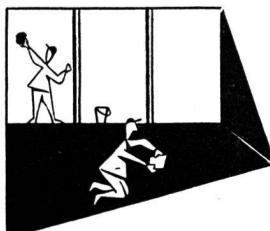
Installations thermiques

Installations sanitaires

Transformation de chaufferies — Détartrage

BUCHER S.A.

LAUSANNE Av. Ruchonnet 2 Tél. (021) 22 87 60/70



NETTOYAGES TOUS GENRES

- PARQUETERIE
SOLS PLASTIQUES
TAPIS DE FOND

BLANC & CIE

Bureaux et magasin d'exposition:

Av. du Rond-Point 3

LAUSANNE 021 27 86 51

AIGLE 025 2 10 85

POSE - ENTRETIEN - PONÇAGE - IMPRÉGNATION